



## Michelbach-le-Bas Info N° 30 - Juillet 2025

### MANIFESTATIONS

- 21 août : Récré des séniors  
13-14 septembre : Carpes-frites BC3P  
19 septembre : Inauguration de la micro-crèche  
30 septembre : Don du sang à Michelbach-le-Bas  
22 au 26 octobre : Dorfhislé Rendez-vous

### RECRUTEMENT SAPEURS-POMPIERS

#### Recrutement Jeunes Sapeurs Pompiers (12 à 16 ans) et Sapeurs Pompiers Volontaires majeurs (+ 18 ans) :

Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Première Intervention Intercommunal mettent en place une nouvelle section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (J.S.P.), mais s'adressent également à toute personne majeure souhaitant vouloir intégrer notre équipe.

**Section Jeune Sapeur Pompier (12 à 16 ans) :** La nouvelle session JSP de formule au module initiation débutera début septembre 2025 et est destinée à tous les jeunes âgés de 12 à 16 ans désireux de travailler en esprit d'équipe et devenir de futurs Sapeurs-Pompiers à vouloir intégrer la dynamique équipe de notre Centre de Première Intervention Intercommunal.



**Sapeur Pompier Volontaire majeur :** les personnes majeures souhaitant rejoindre notre Centre sont également conviées pour une présentation de nos activités et de notre Centre.

**Pour les personnes majeures** qui auraient envie de devenir Sapeur-Pompier mais qui hésitent à s'engager pour des questions de disponibilité, de crainte, d'aptitude physique ou toute autre raison, les Services d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin proposent l'engagement différencié, qui offre la possibilité de s'engager uniquement pour une seule mission : le Secours et les Soins d'Urgence aux Personnes (SSUAP).

Les personnes intéressées et souhaitant s'engager sur toutes les missions (= Secours à Personne & Divers & Incendie) sont également conviées à cette réunion d'information.

La **réunion d'information** avec une démonstration et approche du matériel d'Incendie et de Secours aura lieu le

**vendredi 22 août 2025 à 19.00 HEURES**

à la caserne des Sapeurs-Pompiers pour toute personne majeure et jeune sapeur-pompier intéressés à vouloir nous rejoindre.

Pour toute demande de renseignement ou d'inscription, il est également possible de prendre contact :

**Mairie de Michelbach-le-Bas au 03.89.68.40.06**

**Mairie de Ranspach-le-Bas au 03.89.68.40.35**





Réception - 25 avril 2025



Récré des séniors avec les enfants - 15 mai 2025



Journée citoyenne - 17 mai 2025

LA FÊTE INTERCOMMUNALE EN IMAGES - 20 JUIN 2025



BIERWOCHA - 24 au 28 juin 2025



# Contrôle d'accès aux déchetteries : demandez votre badge !

Ça se passe sur :  
tout le territoire



À partir du 1<sup>er</sup> octobre 2025, l'accès aux déchetteries de Saint-Louis Agglomération sera réservé aux habitants des 40 communes membres grâce à un badge indispensable.

L'objectif est d'améliorer le fonctionnement des sites, tout en permettant leur accès aux seuls usagers du territoire.

## Comment obtenir un badge ?

- **En ligne** : créez votre e-badge via le portail usager : [agglom-saint-louis.ecocita.com](http://agglom-saint-louis.ecocita.com)
- **En version carte physique** : la demande est à effectuer sur le portail internet de la collectivité ou via un formulaire papier, disponible en mairie, en déchetterie ou sur le site de Saint-Louis Agglomération.



Flashez ce QR code pour créer votre e-badge

**2<sup>E</sup> TRIMESTRE 2025**

Mise en place des barrières

**1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2025**

Badge indispensable

## Qui peut obtenir un badge ?

Les propriétaires occupants ou locataires domiciliés dans l'une des communes de Saint-Louis Agglomération.

## Accès et conditions

Après avoir fourni les justificatifs nécessaires à la création du compte, les particuliers se verront délivrer un badge qui leur autorisera un quota de 52 passages gratuits par an en déchetteries. Au-delà, les passages supplémentaires seront facturés.

## CANICULE



## APPORT VOLONTAIRE

Un bac jaune supplémentaire (emballages plastique et papier) a été ajouté à la demande de la commune par Saint-Louis Agglomération (SLA) au niveau de notre déchetterie.

Nous vous demandons néanmoins d'espacer les apports volontaires dans les bacs de tri sur toute la semaine afin d'éviter de concentrer ses apports le week-end. Merci pour votre compréhension.



Le Maire et les adjoint(e)s sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur rendez-vous à la Mairie.

Votre Conseil Municipal